

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 8 Mars 2023 -



Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

Nombre de membres votants :

36

↳ Nombre de membres présents :

34

↳ Nombre de membres ayant donné procuration :

2

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 8 mars à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Frédéric BIERRY, Président CEA
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELOÑNE

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - CONVENTION AVEC AIDEE

N° 2023-195-PETR

EXPOSE

Le PETR a bénéficié, jusque fin 2022, d'un partenariat avec la SEM Oktave pour mettre en place une valorisation des travaux d'économie d'énergie des acteurs publics du territoire en Certificats d'Economie d'Energie.

A partir de 2023, Oktave arrête les collaborations de ce type, mais a suggéré, tout comme la Région Grand Est, que le PETR mette en place un partenariat avec une autre structure réputée sérieuse, l'association AIDEE.

Une proposition de partenariat a été transmise par l'association AIDEE à la suite de son comité stratégique du 21 février 2023.

La convention proposée intègre notamment les éléments suivants :

- Le PETR agit en tant qu'« apporteur d'affaires » auprès d'AIDEE, ce dernier prenant en charge l'intégralité du traitement et de l'instruction des dossiers ;
- Pour ce faire, le PETR est rémunéré à hauteur de 1% des montants totaux de travaux valorisés en CEE ;
- AIDEE propose au maître d'ouvrage une rémunération des travaux d'économie d'énergie à un tarif de 5.4€/MWhcumac pour le cas général, 5.15€/MWhcumac pour les travaux nécessitant un contrôle par un organisme agréé.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU Le Plan Climat Air Energie Territorial, adopté le 11 mai 2022;

CONSIDERANT l'importance de la problématique de la sobriété et de l'efficacité énergétique dans le contexte de crise énergétique et climatique ;

CONSIDERANT l'importance d'accompagner financièrement les acteurs publics du territoire dans leurs travaux relatifs aux économies d'énergie ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le PETR de bénéficier d'une participation sur la rémunération des travaux réalisés en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique ;

VU la convention proposée par l'association AIDEE ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité

approuve

le partenariat avec AIDEE,

décide

d'accepter la convention proposée par AIDEE, ainsi que l'avenant financier attaché,

charge

le Président de toutes les formalités et démarches y afférentes.

POUR EXTRAÏT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'État le : 15/03/2023

Publié le : 17/03/2023

